

**MAIRIE**  
**1 Place de l'Eglise**  
**25390 FOURNETS LUISANS**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mardi 20 décembre 2022**  
**Mardi vingt décembre deux mil dix vingt deux à 20 h 30**

**Date de convocation : 16 décembre 2022**

**Date d'affichage : 23 décembre 2022**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.**

**Absent excusé : -**

**Absent non excusé : -**

**Secrétaire de séance : Mme Brigitte BOLE**

*Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- Compte-rendu de la réunion communautaire du 12 décembre 2022 : il peut être consulté sur le site portes-haut-doubs.com. Les sujets suivants ont été abordés :
  - o Schéma Local d'Orientation des Mobilités : il sera adopté en janvier.
  - o Eclairage public : un diagnostic pollution lumineuse est en cours.
  - o Déchets : une hausse du prix des poubelles est prévue (12%) pour l'année 2023.
  - o Compétence assainissement : ce budget sera à équilibrer dans un contexte de hausse des prix (traitement des boues, électricité) et d'investissements importants.
- Une rencontre a eu lieu le 6 décembre entre les communes et la CCPHD, afin d'échanger sur les besoins et les pistes envisageables pour servir au mieux la population (mutualisation de matériel, de services...).

**SYNDICAT DE L'EAU**

- Le chantier d'interconnexion arrive actuellement aux Champs Landry, les travaux avancent dans de bonnes conditions.

**FINANCES COMMUNALES**

- Les tarifs 2023 seront votés lors de la réunion de conseil municipal du mois de janvier. Pour le mois de janvier 2023, les tarifs 2022 restent en vigueur, soit :
  - o Location de la salle des fêtes :

1 soirée ou 1 dimanche	180 €
1 Week-end	250 €
1 Apéritif ou collation	120 € Gratuit pour collation enterrement habitants de la commune – 50 € collation enterrement personnes non-domiciliées sur la commune

### **BOIS ET FORETS**

- Une modification doit être effectuée dans la délibération prise le mois dernier concernant l'état d'assiette 2023. Le conseil municipal décide de remplacer la parcelle 47 par la parcelle 42 dans la catégorie « ventes groupées par contrats d'approvisionnement ».
- Le conseil municipal demande une coupe sanitaire exceptionnelle sur la parcelle 46 touchée par le scolyte dans délais les plus brefs et dans le respect des volumes réalisables, ceci afin de sauvegarder les intérêts financiers de la commune. Le mode de vente sélectionné est la pré-vente.
- Cette année, 100 sapins de Noël ont été coupés et mis à disposition de la population. Nous remercions les personnes qui ont participé à cette journée.
- Des frênes ont été coupés au Luisans, et seront mis à la vente pour les personnes intéressées.

### **VOIRIE**

- Aménagement de sécurité Rue Saint Claude au Luisans : de nouvelles esquisses ont été présentées par la communauté de communes. Une rencontre avec le Département sera organisée en début d'année pour étudier le chiffrage des travaux de façon plus détaillée.

### **AGRICULTURE / ASSAINISSEMENT**

- Renouvellement du bail des Mortures, exploité par M. Yves PATTON, pour une durée de 9 ans partant au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

- Le remplissage des cuves à fuel des bâtiments communaux a été réalisé, pour la somme de 25 844 euros.
- L'inventaire du matériel de la salle des fêtes est en cours de finalisation par la commission communale. Un document à jour pourra être remis à chaque location.

### **URBANISME / ENVIRONNEMENT**

- Lotissement « les Prises 4 » : suite à la réception des documents de procès-verbal de bornage des parcelles par le cabinet de géomètre, le conseil municipal confirme les ventes suivantes :
  - o Lot n°1 (689 m<sup>2</sup>) à M. Alexis QUERRY et Mme Mégane RIZZI domiciliés 4 avenue de Lattre de Tassigny – 25650 GILLEY, moyennant le prix de 51 675.00 € HT + TVA 20 % = 10 335.00 € SOIT 62 010.00 € TTC.
  - o Lot n°2 (711 m<sup>2</sup>) à M. Flavio JESUS-SILVA et Mme Christiana TEXEIRA domiciliés Crêt 99 – 2314 LA SAGNE (Suisse), moyennant le prix de 53 325.00 € HT + TVA 20 % = 10 665.00 € SOIT 63 990.00 € TTC.

- Lot n°4 (652 m<sup>2</sup>) à M. Baptiste BRICE domicilié 3 rue du Général de Gaulle – 25130 VILLERS-LE-LAC, moyennant le prix de 48 900.00 € HT + TVA 20 % = 9 780.00 € SOIT 58 680.00 € TTC.
  - Lot n°5 (633 m<sup>2</sup>) à M. Alexandre BULIARD domicilié 7 rue des Prises – 25390 FOURNETS-LUISANS, moyennant le prix de 47 475.00 € HT + TVA 20 % = 9 495.00 € TTC SOIT 56 970.00 € TTC.
  - Lot n°6 (873 m<sup>2</sup>) à MM. Fabrice et Léo BESANCON domiciliés 4 route du Luisans – 25390 FOURNETS-LUISANS, moyennant le prix de 65 475.00 € HT + TVA 20 % = 13 095.00 € SOIT 78 570.00 € TTC.
  - Lot n°7 (658 m<sup>2</sup>) à M. et Mme Christian LE CLANCHE, domiciliés 14 rue Jean Jaurès – 25500 MORTEAU, moyennant le prix de 49 350.00 € HT + TVA 20 % = 9 870.00 € SOIT 59 220.00 € TTC.
  - Lot n°8 (703 m<sup>2</sup>) à M. Ludovic FAIVRE et Mme Elvire DEMOLY, domiciliés 18 bis rue Bas de Fournets, moyennant le prix de 52 725.00 € HT + TVA 20 % = 10 545.00 € SOIT 63 270.00 € TTC.
  - Lot n°9 (684 m<sup>2</sup>) à Mme Cindy MOLLIER, domiciliée 12 Chemin de Derrière Seuillet – 25500 MORTEAU, moyennant le prix de 51 300.00 € HT + TVA 20 % = 10 260.00 € SOIT 61 560.00 € TTC.
- Lotissement « les Prises 4 » :
    - Demande de la parcelle n°3 par M. Dimitri MYOTTE-DUQUET (Fournets-Luisans) ;
    - Demande d'une parcelle de terrain par M. Baptiste BRICE (Villers-le-Lac).
  - PLU intercommunal : courrier de l'indivision VERMOT-GAUD / BELORGEY faisant des propositions à la commune pour l'aménagement urbain du Luisans. La commune en prend bonne note mais les modifications dans le projet de PLUi ne sont plus possibles à ce jour.
  - Le rapport de contrôle des poteaux incendie réalisé par l'entreprise Gaz et Eaux a été transmis en mairie.
  - Etude d'un dossier d'urbanisme :
    - P.C. QUERRY Alexis et RIZZI Mégane pour la construction d'une maison d'habitation au lotissement « les Prises 4 » (lot n°1).

### **ACTION SOCIALE ET CULTURELLE**

- La distribution des colis de fin d'année et des invitations au repas des Aînés (le samedi 21 janvier à midi) sera réalisée par le conseil municipal.
- Les vœux de la municipalité se tiendront vendredi 6 janvier à 20 heures à la salle des fêtes.
- Des portes ouvertes seront organisées à la bibliothèque communale, rue St Claude au Luisans, le samedi 7 janvier de 9h30 à 12h.
- Remerciements de l'ADAPEI suite à l'opération brioches 2022.

### **ENFANCE / ECOLE**

- Projet d'agrandissement aux Fournets : une rencontre a eu lieu entre la commune et le cabinet EBOCONSULT pour avancer et étudier de nouvelles esquisses. La prochaine réunion est prévue le 24 janvier 2023.
- Frais de fonctionnement du RPI : une réunion s'est tenue avec la commune de Fuans pour mettre toutes les sommes réglées par chaque commune à plat. Une convention sera établie pour les années à venir. Il a été décidé que tout achat concernant l'école ou le périscolaire serait fait en concertation.
- Territoire Numérique Educatif : un point a été fait sur les besoins des enseignants, et des devis sont en attente pour une transmission du dossier avant le 15 janvier 2023.

### **COMMUNICATION**

- Les bulletins municipaux 2022 ainsi que les Com Info de la Communauté de Communes (avec calendriers des poubelles 2023) seront distribués dans les boîtes à lettres par les conseillers municipaux.

### **DIVERS**

- Demande d'autorisation de passage pour le Tour de Romandie 2023.
- Demandes de subvention de la Prévention Routière et de la Croix Rouge.

Vu, le Maire,  
Thierry Courtois